MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
ET DE LA SOUVERAINETÉ
ALIMENTAIRE

Liberté
Égalité
Fraternité

DÉCISION

Le ministre de l'agriculture et de la souveraineté alimentaire,

Vu le livre I du code rural et de la pêche maritime, et notamment l'article R. 141-4 ;

Vu l'arrêté du 22 décembre 2016 portant agrément de la société d'aménagement foncier et d'établissement rural des Hauts de France ;

Vu les statuts de la société d'aménagement foncier et d'établissement rural des Hauts de France ;

Vu l'extrait du procès-verbal du conseil d'administration de la Société d'aménagement foncier et d'établissement rural des Hauts de France du 18 octobre 2023 ;

Sur proposition du directeur général de la performance économique et environnementale des entreprises ;

DÉCIDE :

Article 1er. – Est approuvée la nomination de **Monsieur Xavier FLINOIS** en qualité de Président Directeur Général de la Société d'aménagement foncier et d'établissement rural des Hauts de France.

Article 2. - Le directeur général de la performance économique et environnementale des entreprises est chargé de l'exécution de la présente décision qui sera publiée au *Bulletin officiel* du ministère de l'agriculture et de la souveraineté alimentaire.

Fait à Paris, le 18 MARS 2024

Le ministre de l'agriculture
et de la souveraineté alimentaire,

Pour le ministre et par délégation,
P / Le directeur général de la performance économique
et environnementale des entreprises

L'adjoint au sous-directeur
Performance environnementale
et valorisation des territoires

Sébastien BOUVATIER